



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10688>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-10688

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté Cnes du Pont du Gard

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24300068400015

Ville : REMOULINS

Code postal : 30210

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://cc-pontdugard.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_619_994176.html

Identifiant interne de la consultation : 2024-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : MALOSSE Gaëtan

Adresse mail du contact : g.malosse@cc-pontdugard.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 466376772

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 26/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Les services du pouvoir adjudicateur

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Transport individuel et collectif de personnes à destination des habitants de la Communauté de communes du Pont du Gard

Code CPV principal - Descripteur principal : 60000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne le transport, individuel et collectif, à destination des habitants de la Communauté de communes du Pont du Gard.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la communauté de communes du Pont du Gard (département du Gard)

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 100000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Transport individuel de personnes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 60130000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 40000 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la communauté de communes du Pont du Gard (département du Gard)

- **Description du lot :** Transport collectif de personnes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 60140000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 60000 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la communauté de communes du Pont du Gard (département du Gard)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Nîmes 16, avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES Cedex 9 Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Téléphone : 04 66 27 37 00 Télécopie : 04 66 36 27 86 Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours Citoyens " accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2024